

# Le gouvernement va engager 100 millions d'euros pour "relancer" les associations

Paris, 24 sept. 2020 (AFP) -

Le gouvernement va mobiliser "100 millions d'euros entre 2020 et 2022" pour soutenir le secteur associatif, fortement pénalisé par la crise sanitaire et peu concerné par les mesures du plan de relance, a annoncé jeudi la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry.

"Aucune association ne doit être oubliée par le plan de relance. C'est la mère de toutes les batailles pour préserver la richesse du tissu associatif français", a estimé Mme El Haïry dans un entretien au journal Les Échos, annonçant "des dispositions supplémentaires" pour "compléter" ce plan.

Le gouvernement a dévoilé début septembre un plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans pour aider les entreprises et les ménages à surmonter la crise. A l'époque, le manque de mesures pour soutenir les associations avait été déploré par le secteur.

Ces 100 millions d'euros "supplémentaires" compteront 45 millions qui vont être consacrés à des mesures d'aide à la trésorerie des associations d'ici à 2022 par le biais de France Active, une structure publique qui aide les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.

En outre, 40 autres millions d'euros "vont être ciblés sur de plus grosses associations pour renforcer leurs fonds propres - souvent insuffisants - afin de leur permettre d'investir dans leurs projets de développement sur le long terme, et d'accéder au crédit", a détaillé Mme El Haïry. Les candidats devront déposer un projet auprès de la Banque des territoires.

Les 15 millions restants seront affectés au Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), qui verse des aides à des associations de jeunesse et d'éducation populaire pour soutenir l'emploi d'un salarié sur des projets spécifiques. Ils seront inscrits dans le projet de loi de finances 2021, présenté lundi.

Le secteur associatif représente en France quelque 1,5 million d'associations, qui emploient deux millions de personnes, soit près d'un salarié du privé sur dix.

jlo/lum/nth

Afp le 24 sept. 20 à 13 16.